



Demission sans préavis quel sont les risque?

Par **doudzy17**, le **25/06/2009** à **17:27**

Bonjour,
Je viens avous car j'ai besoin d'information,voilà:
Je suis en cdi depuis 4 ans dans une entreprise et j ai fais une lettre de demission en demandant de ne pas respecter le preavis.Mon patron veut que j 'execute mon mois de préavis.Est je droit de ne pas le faire et quel sont les risques encouruent??Puis-je cumuler mes congés payés et mes RTT pour diminuer mon mois de préavis??
J'ai trouver un nouvel employeur qui est prés a m'embaucher dans les plus bref délai!!Je ne sais comment faire.
Merci de bien vouloir me répondre.
Cordialement.

Par **Visiteur**, le **26/06/2009** à **08:17**

bonjour,
les risques : payer des dommages à votre employeur (si il intente une action aux prud'hommes)
Puis-je cumuler mes congés payés et mes RTT pour diminuer mon mois de préavis??
non.. cela repousserait la date de fin du contrat....
J'ai trouver un nouvel employeur qui est prés a m'embaucher dans les plus bref délai!!
net il ne peut pas attendre que vous fassiez votre préavis...?

Par **doudzy17**, le **26/06/2009** à **13:47**

Je vous remerci de votre reponse.Mon futur employeur et prés a attendre donc je vais faire mon préavis comme sa tout sera plus simple.
Merci a vous

Par **Visiteur**, le **26/06/2009** à **15:53**

voila une sage décision !!! bravo..... et bon courage....